

Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 10 décembre 2019
Local 120

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2019
4. Activités parascolaires (multisports) (**information**) (5 min.)
5. Parole à l'assemblée
6. Projet éducatif (**information**) (5 min.)
7. Critères de sélection d'une direction d'établissement (**Consultation**) (5 min.)
8. Politique relative aux contributions financières (**Approbaton**) (15 min.)
9. Résolution mesures dédiées et protégées (**Approbaton**) (2 min.)
10. Déclaration d'intérêts (**information**) (2 min.)
11. Photos scolaires (**information**) (2 min.)
12. Parole à la représentante de la communauté
13. Parole au délégué du comité de parents
14. Parole au délégué du personnel de soutien
15. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - Période de devoirs supervisée
 - Résultats du sondage aux parents
15. Questions diverses
16. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 10 décembre 2019, 18h30, à Prévost.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Eric Cadotte, vice-président
Karine De Lamirande
Karine St-Jules
Claudia Poulin
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Nathalie Desbiens
Marie-France Joly
Isabelle Paradis
Sonia Dionne

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Martine Lessard

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :

Mélanie Lévesque, par intérim

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Josée Desnoyers

DIRECTION :

Annie Marcotte

AUSSI PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

ABSENCES :

Marise Aubin, représentante de la communauté

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement à. Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Il est 18h43.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Lévesque que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 novembre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudia Poulin que le procès-verbal soit adopté avec les modifications aux points 3 et 6 et que la résolution 38 fassent l'objet d'un suivi à chaque rencontre.

4) ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (multisports)

Mme Marcotte informe les parents qu'à la suite d'une rencontre avec Mme Paradis afin d'avoir un portrait juste de la situation en terme de libérations, toutes les activités seront maintenues sauf pour le multisports. Il y en aura 2 sur 4 : le handball et le soccer. Nous vivons des difficultés avec les autobus ce qui empêche la tenue de tous les sports. De plus, la coupe des fondeurs aura lieu.

5) PAROLE À L'ASSEMBLÉE

6) PROJET ÉDUCATIF

Mme Marcotte présente le projet éducatif. Ses visées, ses objectifs, ses cibles et ses indicateurs. Les valeurs choisies par l'équipe sont le respect, l'engagement et la collaboration. Le lancement a eu lieu le 26 novembre dernier après 1 an de travail.

7) CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Les cinq compétences retenues sont 1-2-5-6 et 9.

1. STRUCTURER UNE ORGANISATION SCOLAIRE CENTRÉE SUR LES BESOINS ÉDUCATIFS DES ÉLÈVES
2. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES ÉDUCATIVES ADAPTÉES AUX BESOINS DES ÉLÈVES
5. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATIONS ET DEPARTENARIATS AXÉS SUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES
6. ASSURER L'AGIR COMPÉTENT DANS SA PRATIQUE ET DANS CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU PERSONNEL
9. GÉRER AVEC EFFICACITÉ ET EFFICIENCE LES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE-029-19-040

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain-Michel Paradis que les critères de sélection d'une direction d'établissement soient déterminés tels que proposés par les membres du conseil.

8) POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

La directrice présente la politique. On se questionne sur le point 9. Toutes sorties culturelles devraient faire l'objet d'une gratuité si l'élève est évalué en lien avec celle-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Cadotte que la politique relative aux contributions financières soit adoptée telle que proposée.

9) RÉOLUTION MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Mme Marcotte présente les sommes reçues par la Commission scolaire. Le CÉ doit approuver la confirmation de ces sommes et à quoi elles serviront.

CE-029-19-041

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine De Lamirande que les mesures dédiées et protégées soit adoptées telle que proposées.

10) DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président informe le CÉ que les membres doivent déclarer s'ils ont lien direct ou indirect avec une entreprise qui met en conflit son intérêt et celui de l'école. Cette déclaration sera annexée aux règles de régie interne.

11) PHOTOS SCOLAIRES

La direction souhaite connaître l'opinion des parents sur la qualité des photos scolaires cette année ainsi que des services rendus. Le CÉ reconduira ISAB comme photographe officielle en 20-21. Les commentaires des parents sont très positifs.

12) PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Desnoyers nous informe que la fête de Noël a eu lieu le 7 décembre pour 62 enfants. Le Club optimiste de Prévost fera un don de cannes de bonbons pour les élèves lors des activités de la semaine du 16 décembre.

13) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENTS

Comité de parents du 2 décembre 2019 : M. Paradis informe le Conseil d'une forte représentativité des représentants pour ce comité soit, près de 95%, du jamais vu !

- Une autre carte cadeau Renaud Bray d'une valeur de 50\$ a été gagnée par notre représentant pour l'école des Falaises. C'est la deuxième. Nous avons donc une valeur de 100\$ en carte cadeau. Une décision sera prise à savoir de quelle façon l'école en disposera.
- M. René Brisson, Directeur général adjoint à la CSRDN, présente les différents comités prévu par la LIP qu'on retrouve au sein du conseil des commissaires : Gouvernance et éthique, Ressources humaines, Vérification, Réussite éducative, Transport des élèves.
- Présentation capsule video « rôle et fonctionnement d'un comité de parents » ;
- Discussion concernant différentes campagnes de financement autre que la vente de chocolat ou brosses à dents : orthograph-O-thon par exemple.

14) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Il y a beaucoup de souliers au service de garde. Pour la saison hivernale, nous demanderons aux parents de rapporter la paire de chaussures utilisées à l'extérieur. Des paniers seront également achetés pour les élèves de 1^{re} année afin de faciliter les arrivées et les départs.

15) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION

- I. **Période de devoirs supervisée** : La directrice informe le CÉ qu'il y a une trentaine d'élèves inscrits ce qui a permis de devancer de 30 minutes (16h30) la période et de former deux groupes. Les plus vieux sont jumelés aux plus petits ce qui permet de l'aide supplémentaire.
- II. **Résultats du sondage aux parents** : 61 parents ont répondu au sondage. La moitié d'entre eux est intéressé à l'achat d'un chandail. Mme Marcotte a fait faire deux soumissions pour des bouteilles réutilisables. On pourrait les vendre 7,50\$ plus taxes. Elle présente les épreuves. L'idée des bouteilles ne fait pas l'unanimité. Il semble que le moyen de créer un sentiment d'appartenance par le biais d'objets promotionnels ou de vêtements suscite encore des questionnements au sein des membres du CÉ. La direction propose de revenir sur ce point ultérieurement

16) QUESTIONS DIVERSES

Les membres du CÉ demandent que la sécurité sur le chemin de l'école soit resserrée et qu'il y ait une présence policière accrue. Une demande sera effectuée en ce sens à la Sûreté du Québec et au comité sécurité de la ville de Prévost.

Le point « Parole au président » sera désormais ajouté à l'ordre du jour. M. Paradis fait la lecture de messages reçus en lien avec la politique concernant les retards et les absences. Les parents demandent une meilleure communication et apprécient la disponibilité du CÉ qui se veut à l'écoute des parents.

17) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Desbiens que la séance soit levée à 21h15.



Annie Marcotte, directrice



Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2019

--	--